780 Liaison des vedettes de subdivision - Subdivision générale (R)

Premier indicateur

Non défini

- ƀ Non défini

Second indicateur

Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH)
- 1 Vedettes-matière de la Library of Congress pour la littérature jeunesse (CYAC)
- 2 Vedettes-matière de la National Library of Medicine (MeSH)
- 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la National Agricultural Library (NAL)
- 4 Source non précisée
- 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
- 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
- 7 Source indiquée dans la sous-zone ǂ2

Codes de sous-zones

ǂi	Information sur la relation (R)	ǂ0	Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
ǂv	Subdivision de forme (R)	ǂ1	URI de l'objet du monde réel (R)
ǂw	Sous-zone de contrôle (NR)	ǂ2	Source de la vedette ou du terme (NR)
	/0 Affichage de la liaison	ǂ4	Relation (R)
	/1 Complexité de remplacement	ǂ5	Institution à laquelle s'applique la zone (R)
ǂx	Subdivision générale (R)	ǂ6	Liaison (NR)
ǂy	Subdivision chronologique (R)	ǂ7	Provenance des données (R)
ǂz	Subdivision géographique (R)	ǂ8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un terme de subdivision générale équivalent au nom commun dans la zone 150 ou à la subdivision générale dans la zone 180 de la même notice. Elle sert à relier, à l'intérieur d'un système, des vedettes de thésaurus ou fichiers d'autorité différents.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La plupart des désignateurs de contenu définis pour la zone 780 sont les mêmes que ceux qui sont définis pour les zones 180 (Vedette - Subdivision générale), 480 (Rappel de renvoi « voir » - Subdivision générale) et 580 (Rappel de renvoi « voir aussi » - Subdivision générale). La section *X80 Subdivisions générales - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices, une description et des conventions d'entrée des données pour les désignateurs de contenu communs à ces zones.

La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices pour l'application du second indicateur, des sous-zones ǂi (Information sur la relation), ǂw (Sous-zone de contrôle), ǂ2 (Source de la vedette ou du terme) et ǂ4 (Relation) dans la zone 780.

EXEMPLES

Termes équivalents provenant d'un thésaurus qui sont utilisés dans des notices de vedettes établies et des notices de subdivision :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
008/11 a *[code indiquant les LCSH]*
150 ␢␢‡aUniforms
780 ␢0‡x Uniforms**‡0**[numéro de contrôle de la notice]

008/09 d *[notice de subdivision]*
008/11 a *[code indiquant les LCSH]*
180 ␢␢‡xUniforms
750 ␢0‡aUniforms‡0[numéro de contrôle de la notice]

Vedette établie de nom commun aussi utilisée comme subdivision générale; pas de notice de subdivision distincte :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
008/11 a *[code indiquant les LCSH]*
150 ␢␢‡aHistory
780 ␢0‡wa**‡x**History